

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 26 mai 2011 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès-verbal

Excusés : Dominique Pierre qui a donné pouvoir à Robert Salzeber qui l'accepte
Jean-Marc Fantoni qui a donné pouvoir à Michel Butz qui l'accepte.

Le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

Il rappelle que lors de la séance du Conseil du 28 avril, le vote du Budget a été adopté par 15 voix pour et 2 abstentions et non à l'unanimité comme indiqué par erreur.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente d'un terrain sis « Devant la ville »
appartenant à Mr Jean Marc PIERRE

La commune n'exerce pas son droit de préemption.

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Emploi d'été

Création de postes en vue du remplacement du personnel des services techniques et administratifs en juillet et août

Marcel Michel rend compte des travaux de sélection de la Commission communale du personnel. Après un test effectué en Mairie, le Maire décide l'engagement de :

- 1 jeune homme en CDD du 18/7 au 13/8/2011 aux Services techniques ;
- 1 jeune fille en CDD du 26/7 au 20/8/2011 au Service administratif.

2. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Le 12 Mai, une réunion publique de présentation générale du PADD a eu lieu.

Depuis, une salle d'exposition est mise à la disposition du public à la Mairie.

Tous les dossiers sont sur place.

Les observations individuelles voire même collectives sont à remettre au secrétariat de la Mairie **avant le mercredi 1^{er} juin 2011**. Elles seront exploitées en vue d'adapter

le P.L.U. autant que faire ce peu.

Le Maire rappelle que tous les dossiers de doléances déposés seront examinés par une commission restreinte qui se rendra sur le terrain si nécessaire.

Cette commission aura également pour mission de proposer, au vu de tous les dossiers, un nouveau projet de zonage. Ce travail devra être bouclé pour le 9 juin prochain.

Le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en Conseil municipal est toujours fixé au 30 juin 2011.

Ce débat sera précédé d'une nouvelle réunion publique dont la date restera à préciser.

Les Blés d'or

Le Maire fait le point de la situation.

Il rappelle que les travaux de mise en conformité des bassins de rétention doivent commencer la semaine prochaine.

Après le travail du géomètre rendu nécessaire par une légère modification parcellaire et un dernier décapage de terre, la plateforme, après constat d'huissier, sera confiée à l'architecte qui pourra alors faire son travail définitif d'implantation.

L'appel d'offre aux entreprises est toujours prévu courant septembre.

Travaux sur le réseau d'eau

Concernant l'alimentation en eau potable des Ecartés de Xaty et bouclages internes :

- Dossier de consultation des entreprises en juin
- Travaux en septembre

Concernant la réhabilitation de deux stations de neutralisation

Montant des travaux : Clairgoutte 40 000 €, Grande Goutte 150 000 €
soit environ 190 000 €, subventionnable à hauteur d'environ 20 % à 23 %.

La demande de subvention auprès du Conseil général est approuvée à l'unanimité.

Stations de neutralisation : élus et personnel communal concernés sont inscrits à un séminaire de formation.

Conduite intercommunale d'assainissement Vecoux-Dommartin

Le maire expose la situation.

Afin de régler au plus vite le dossier des malfaçons dues à des erreurs techniques (non imputables aux deux communes) et en parfaite coordination avec la commune de Vecoux, il propose un avenant au contrat de convention (Dispositions paragraphe 7) liant les deux communes qui l'autorise à ester en justice aussi bien en tant que défendeur que demandeur, Le Conseil approuve à l'unanimité.

Assainissement collectif

Lancement d'une étude des branchements au réseau d'assainissement collectif.

Cette étude est gratuite. Elle concerne uniquement les locaux reliés à l'assainissement collectif et sera menée par la Société 2EConseil.

Une réunion publique le vendredi 17 juin à 20 heures à la Salle des fêtes informera

le public concerné du déroulement et des modalités des opérations.

Projet de vente de terrain

Le Conseil, dans sa volonté de conserver des commerces de proximité dans notre commune, et après avoir entendu Monsieur Bruno Mathieu lui expliquer son projet d'implantation d'un commerce (Boucherie et Epicerie), a décidé à l'unanimité de lui céder environ 600 m² de terrain (partie de la parcelle communale cadastrée section AB 218) au prix global net de 11 000 €, tous les frais (bornage et vente) à la charge de l'acquéreur.

Chemins ruraux

Demande d'entretien du chemin rural des Mézins

Compte rendu de la commission des chemins du 2 avril

Examen et conclusions du devis.

Décisions d'imputation du montant des travaux.

Les personnes concernées seront invitées par la commission des chemins à débattre des modalités.

3. Sport Loisirs et Culture

Printemps des artistes

Maurice Rocklin précise que la manifestation a permis à 23 artistes d'exposer leur savoir-faire à 541 visiteurs.

Cette manifestation sera renouvelée en 2013, mais pourrait être ouverte à un plus large périmètre d'artistes.

4. Gestion Emploi des moyens techniques

Point sur les travaux en cours :

- Repiquage des fleurs ;
- Fauchage des talus à partir du 6 juin ;
- Réparation du WC public (près de l'église) suite à des dégradations volontaires ;
- Problème d'approvisionnement de sel en vue de l'hiver prochain : la Commune s'est rapprochée d'une entreprise privée à Le Syndicat. Affaire à suivre.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 19 avril 2011.

Il insiste sur le problème de réfection de toiture de Maxonrupt et entend mener son enquête quant aux responsabilités des uns ou des autres.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d'Incendie et de secours du secteur de Remiremont (SIVUIS)

Le Conseil, après avoir écouté le Maire rendre compte de la réunion du 9 mai 2011 et considérant que le Siviuis persiste à mener à terme son projet de *contruction* de nouvelles casernes en changeant uniquement de vocabulaire, autorise à l'unanimité le Maire à ester en justice en défense et en action.

AFFAIRES DIVERSES

Affaire Sagram

La plateforme a été rendue à la Commune. La Sagram a respecté les recommandations de la Préfecture (dépollution, etc.). Par contre, les termes du bail n'ayant pas été respectés, elle sera donc mise en demeure par notre avocat en charge de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 27 mai 2011

Le Secrétaire, Maurice Rocklin

